BTS

Français

Culture générale et expression

À TABLE !

Formes et enjeux du repas

Le thème en 10 chapitres synthétiques

La méthode en fiches

4 sujets inédits corrigés

Des fiches pour savoir bien rédiger

Examen 2025

+ de 150 exercices corrigés

Laure Belhassen
Anne Ramade

ellipses

Fiche n° 1

Généralités sur la nouvelle épreuve

1. Un nouveau programme à partir de 2025

À partir de 2025, l'épreuve de Culture générale et expression prend une nouvelle forme. L'accent est globalement mis sur l'acquisition de compétences essentielles à l'écrit comme à l'oral.

À l'écrit, les domaines de l'orthographe et de la grammaire sont prioritaires en première année et continuent d'être travaillés en deuxième année. Ce travail va de pair avec le développement de compétences générales en lecture et en rédaction : de la phrase au paragraphe, la formation vise à faire de vous un lecteur et un rédacteur autonome.

À l'oral, l'argumentation et la capacité à prendre la parole au cours d'exposés sont des compétences attendues.

2. Un thème commun pour tous les étudiants

En 2e année, un même fil conducteur relie l'ensemble des BTS tertiaires. Il s'agit d'un **thème commun** défini chaque année par l'Éducation nationale. En 2025, son intitulé est « À table ! Formes et enjeux du repas ». Ce thème constitue une bonne occasion d'enrichir sa culture par l'exploration de ressources variées. Le cinéma, la photographie ou la peinture, des textes d'actualité ou historiques, des extraits de romans… Les supports de cours sont variés !

3. Quelle est la forme de la nouvelle épreuve ?

L'épreuve réformée dure **3 heures**.

Elle comporte **2 parties**, chacune étant notée sur 10 points (**20 points** en tout).

Première partie : *Les questions sur le corpus*. Vous devrez répondre à quatre questions maximum portant sur un dossier composé de 3 documents assez courts portant sur le thème à l'étude.

Deuxième partie : *L'essai*. Deux sujets vous seront proposés ; il faudra en traiter un. Il s'agit d'une question portant sur le thème à l'étude.

4. L'oral de rattrapage

Le rattrapage consiste en un oral. Vous disposerez de 20 minutes pour vous préparer à un entretien sur le thème. Puis, après un exposé d'une dizaine de minutes, des questions vous seront posées par l'examinateur. Ces questions visent à évaluer votre implication dans la connaissance du sujet et votre capacité d'analyse dans une situation d'examen. Ainsi, il faut ajuster votre ton à cette circonstance en évitant les tournures familières.

C'est à vous !

1. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
1. Deux thèmes sont à l'étude chaque année.		
2. Les contenus liés à la matière sont avant tout des textes philosophiques.		
3. La matière comporte deux épreuves distinctes		
4. Chaque épreuve est notée sur 10.		

Fiche n° 2

Les réponses aux questions sur le corpus

1. Les grandes lignes de la première partie de l'épreuve

Vous disposerez d'un corpus composé de 2 ou 3 documents de nature variée mais portant tous sur le thème « À table ! Formes et enjeux du repas ». Il peut s'agir d'extraits d'articles, d'extraits de textes littéraires et on peut trouver un document iconographique. Des questions (entre 2 et 4) vous seront posées. Cette partie de l'épreuve est notée sur 10, comme la seconde. Il faut logiquement y consacrer la moitié du temps, c'est-à-dire une heure trente, en veillant à bien équilibrer les phases de brouillon, de rédaction puis de relecture.

2. En quoi consistent les questions ?

Pour cette partie de l'épreuve, vous serez amenés à *confronter* et à *interpréter* des textes, à *argumenter* de *manière nuancée*. Les questions posées visent à évaluer d'une part votre compréhension des documents, d'autre part votre capacité à témoigner de cette compréhension à travers des réponses pertinentes et témoignant d'une bonne maîtrise des fondamentaux en orthographe et grammaire.

3. Y a-t-il des questions piège ?

Non, il n'y en a pas. Tous les éléments de réponse se trouvent dans le corpus et l'on ne vous demande pas de mobiliser des connaissances extérieures. Les examinateurs visent surtout à évaluer votre investissement en formation et attendent des réponses bien construites et correctement rédigées en réponse aux consignes. Une préparation régulière au cours des deux années vous permettra d'atteindre cet objectif.

4. Faut-il compter sur l'inspiration ?

Non, il ne faut pas attendre quoi que ce soit de ce phénomène plutôt rare. Finalement, c'est tant mieux car la réussite ne repose pas sur l'aléa d'une illumination mais sur un travail régulier et méthodique.

C'est à vous !

1. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
1. Le dossier peut comporter exclusivement des images.		
2. On trouve souvent un intrus parmi les documents.		
3. Pour répondre aux questions, je peux mobiliser des connaissances extérieures au dossier.		
4. L'inspiration est une ressource essentielle pour l'épreuve.		

2. Quel est l'intrus sans ce dossier portant sur le thème « À table ! Formes et enjeux du repas » ?

Document 1. Janine Rabat, « Manières de table », *Comprendre l'humanitaire*, 2014.

Document 2. Claude Paillat, « Un festin de Marquis », *Le Canard enchaîné*, 14 février 2024.

Document 3. « BMX race : la biomécanique sur la roue arrière », *lejournal.cnrs.fr*.

3. Pour quelle raison le corpus ci-dessous n'est-il pas conforme à la première partie de l'épreuve ?

Document 1 : Affiche du film *Cuisine et dépendances*, Philippe Muyl, 1993.

Document 2 : Paul Ariès, *La fin des mangeurs. Les métamorphoses de la table à l'âge de la modernisation alimentaire*.

Document 3 : Pascal Lardellier, *Risques, rites et plaisirs alimentaires*.

Document 4 : Vincenzo Campi, *Les Mangeurs de ricotta*, 1580.

Document 5 : Jacques Brel, « Les Bonbons »

1. Parce qu'il comporte au moins deux documents en trop ;
2. Parce qu'il comporte une chanson ;
3. Parce qu'il comporte une peinture du XVI^e^ siècle.

Fiche n° 3

L'essai

1. L'essentiel de l'épreuve

Cette partie de l'épreuve est notée sur 10 points. Il est recommandé d'y consacrer environ 1 h 30, soit la moitié du temps de l'épreuve.

2. Analyse de la consigne

« *Vous traiterez le sujet de façon personnelle et argumentée en vous appuyant notamment sur vos lectures, sur le travail de l'année, sur le corpus et sur votre culture personnelle* ».

On vous invite à exprimer votre point de vue sur un sujet donné. Il faudra l'argumenter, c'est-à-dire motiver votre point de vue sur la question. Le travail réalisé en formation doit être utile à votre argumentation, comme le précise la consigne. Vous pouvez également vous appuyer sur les arguments des auteurs du dossier et vous servir de références acquises à titre personnel.

3. Quelles sont les étapes de l'essai ?

Choix de la question « essai »	Analyse des sujets	5 minutes
Analyse du sujet	Recherche d'idées, d'exemples et de références	20 minutes
Rédaction de l'essai	Quelques passages au brouillon, l'essentiel directement sur la copie	50 minutes
Relecture finale	Corrections grammaticales, accents, lisibilité	15 minutes

4. Quels sont les critères de réussite de l'essai ?

Les compétences attendues et évaluées portent sur l'expression écrite d'une opinion personnelle construite et argumentée. Vous devez donc témoigner de connaissances sur le thème. Outre la capacité à mobiliser des arguments, la qualité de l'expression écrite (orthographe, grammaire, choix du vocabulaire) et les compétences en rédaction (notamment la construction des paragraphes) sont évaluées.

5. Quelles sont les erreurs à éviter ?

Le hors sujet lié à une mauvaise lecture de la consigne, le manque d'arguments en réponse à la question et l'absence de références en appui à la question sont « à éviter ». Deux sujets d'essai étant proposés, le risque de la « page blanche » est très faible si vous vous êtes investi en formation. Enfin, comme pour la première partie de l'épreuve, la maîtrise des fondamentaux en orthographe et grammaire est attendue.

C'est à vous !

1. Remettez les étapes dans le bon ordre en les numérotant.

Mener une réflexion, chercher des idées, des exemples, des références	Faire son plan au brouillon	Relecture attentive et correction
Rédiger sur la copie à partir du brouillon		Analyse des mots-clés et choix du sujet

2. Vrai ou faux ?

		Vrai	Faux
1	Avoir des références est nécessaire pour réussir cette épreuve.		
2	Il faut y passer environ deux heures.		
3	L'argumentation est facultative, l'opinion seule suffit.		
4	La maîtrise de l'expression écrite participe à l'évaluation.		

Fiche n° 4

L'oral

L'épreuve de Culture générale et expression est une épreuve écrite. Néanmoins, l'oral occupe une place importante au cours de la formation et lors du rattrapage.

1. Durant l'année

a. S'exprimer oralement

Les éléments de la réforme indiquent la nécessité de travailler la prise de parole en classe dans les contextes pédagogiques que sont, par exemple, les débats. On invite les élèves à formuler leur approbation ou leur désapprobation. On les invite à développer leur capacité à émettre des réserves sur un sujet, à développer une opinion personnelle et à la nuancer. Bien que ces compétences soient désormais très présentes dans le nouveau référentiel, elles ne sont pas évaluées en tant que telles dans le cadre de l'épreuve.

b. Développer son écoute

L'écoute est aussi un axe important car les élèves sont invités à développer leur capacité à écouter un avis autre que le leur. De même, les élèves sont amenés à développer une écoute critique et bienveillante lors d'un exposé ou lors d'échanges durant un débat. Savoir reformuler les propos de quelqu'un et formuler des objections s'appuie, en effet, sur une capacité affirmée à discerner et évaluer la portée de ses arguments.

2. Lors de l'épreuve

Il n'y a que dans le cas du « rattrapage » que l'oral intervient. Pour rappel, le rattrapage porte sur deux matières, dont une professionnelle, qui est imposée. En revanche, le candidat est invité à choisir l'autre matière. Un jury interroge alors l'élève : Après 20 minutes de préparation, le candidat répond aux questions du jury et l'échange dure également 20 minutes. Il est noté sur 20 points.

3. Se préparer à l'oral

Pour les élèves les plus intimidés par la prise de parole en public, il est important de dépasser ses appréhensions et oser prendre la parole. Cette progression sera également profitable pour réussir les épreuves orales des matières professionnelles car il s'agit de compétences transversales. Si le candidat est invité à passer les épreuves de rattrapage et s'il choisit la Culture générale, sa préparation toute l'année lui sera bénéfique, comme demander et prendre la parole, participer, poser des questions, s'impliquer lors des exposés.

C'est à vous !

1. Vrai ou faux ?

		Vrai	Faux
1	L'oral est obligatoire en Culture générale.		
2	On choisit les deux matières que l'on veut au rattrapage.		
3	La préparation à l'oral dure 20 minutes.		
4	Se préparer à l'oral sert aussi dans d'autres matières professionnelles.		
5	L'oral concerne seulement la prise de parole, pas l'écoute.		
6	L'oral intervient pendant l'année et au rattrapage.		

2. Dites quelles compétences devrait développer chaque candidat.

Samia prend rarement la parole et quand elle intervient, on ne l'entend pas.	A	1	*Développer sa capacité d'écoute.*
Yannis répond toujours en cours, sinon, il s'endort.	B	2	*Développer sa bienveillance.*
Marc a tendance à se moquer de ses camarades quand ils prennent la parole.	C	3	*Développer le sens de la nuance.*
Elodie émet des opinions tranchées, très générales.	D	4	*Développer sa capacité à bien reformuler.*
Lydia déforme les propos de ses camarades quand elle reprend leurs idées.	E	5	*Développer sa capacité de prise de parole en public.*